

Les objectifs stratégiques pour atteindre développement en l'Afrique

*Odile Ndoumbé FAYE**

L'Association des Femmes Africaines pour la Recherche et le Développement (AFARD) voudrait, par ma voix, remercier sincèrement le Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et culturelle (CRASC) pour avoir invité notre organisation à participer à ce colloque international, commémorant ainsi le 40^{ème} anniversaire du festival panafricain. « Les Femmes africaines à l'épreuve du développement », thème ne pouvait être mieux choisi pour ce deuxième festival panafricain. En effet, au moment où tous les regards du monde sont rivés sur les incertitudes économiques, alimentaires et financières, vous avez choisi ainsi d'apporter votre contribution à cette problématique hautement scientifique, mais également politique, car engageant une lutte pour le pouvoir et le partage des ressources de manière équitable entre les hommes et les femmes en Afrique. Nous ne le dirons jamais assez, les Femmes constituent un maillon important dans le processus de développement.

Le Crasc, en posant ce débat sur le rôle de la femme dans le développement du continent africain, montre ainsi que cette préoccupation ne saurait être une simple revendication féministe liée à une certaine évolution des mentalités, mais plutôt un objectif stratégique que l'Afrique doit atteindre pour gagner le pari du développement.

Cela appelle donc à un réel débat scientifique, car ce sujet, porté à notre réflexion, met à rude épreuve notre capacité à analyser et à anticiper sur les obstacles qui se posent à une remise en cause profonde des pratiques et idéologies qui perpétuent les inégalités en Afrique.

Pour aborder la question, nous allons à travers l'état des lieux de l'accès des femmes à l'éducation et à la production du savoir en Afrique, analyser les obstacles à la participation pleine et entière des femmes au développement. Nous terminerons notre propos

* Secrétaire Exécutive de l'AFARD.

par des propositions de solutions inspirées des différentes approches et analyses suscitées par l'Association des Femmes Africaines pour la Recherche et le Développement (AFARD) depuis sa création en 1977.

I. États des lieux des disparités dans l'accès à l'éducation, au savoir et aux instances de décisions dans l'enseignement en Afrique

Selon le classement du Rapport Mondial sur le Développement Humain de 2009, publié par le PNUD, sur les 75 pays au monde ayant un développement humain élevé, seuls 02 pays africains figurent sur la liste soit un taux de 2.67%.

Sur les 78 pays à développement humain moyen dans le monde, l'Afrique n'occupe que 28.21% du taux sur l'effectif, tandis que dans le classement des pays ayant un indice de développement faible, l'Afrique rafle toutes les 26 places, soit 100% du taux sur l'effectif.

Selon les Nations Unis, les inégalités déjà existantes entre les pays et entre les hommes et les femmes d'un même pays vont être exacerbées par la crise que vit le monde actuellement. Le développement humain risque ainsi d'en prendre un coup dur avec des perspectives d'augmentation de la mortalité infantile due essentiellement à une malnutrition galopante, surtout dans les pays sous-développés, notamment en Afrique subsaharienne.

Au regard de ces prévisions, nous comprenons aussi aisément tout le lien qui existe entre la valorisation du capital humain et le développement et la nécessité pour tous les acteurs politiques, économiques, sociaux et culturels de mettre l'accès à l'éducation et au savoir pour tous au cœur des processus de développement du Continent.

L'Afrique, comme tous les autres continents, vit aujourd'hui dans un contexte de crise économique mondiale qui ne laisse aucun répit aux pays à économie faible. En effet, les efforts en matière d'éducation fournis par les pays africains pour réduire les écarts et les inégalités sont en train d'être annihilés par une crise dont toutes les conséquences et les contours sont encore difficiles à cerner. Cependant, comme le prévient Kelvin Watkins, Directeur du Rapport Mondial de suivi de l'éducation pour tous de 2009 de

l'UNESCO, la baisse de croissance prévue en 2009 coûtera aux 390 millions de personnes d'Afrique sub-saharienne vivant dans une pauvreté extrême, 18 milliards de dollars, soit 46 dollars par personne. De tels chiffres, dira-t-il « vont se traduire dans les régions qui enregistrent des progrès en matière de réduction de la pauvreté par une pause inquiétante ».

En effet, selon le rapport de l'UNESCO, il existe encore de large fossé entre pays riches et pays pauvres en matière de chances d'accès à l'éducation du fait de la pauvreté. Dans les pays en développement, un enfant sur trois en âge d'aller à l'école souffre de lésions cérébrales et de malnutrition avec des perspectives d'études assez réduites. Il est à noter aussi que sur les 75 millions d'enfants en âge d'aller à l'école et non scolarisés, les 1/3 vivent en Afrique subsaharienne.

Selon les Statistiques 2008 sur les inégalités de genre dans l'éducation en Afrique, on note que des disparités existent au niveau du taux d'analphabétisme, soit 11,7% de femmes contre 5,9% seulement pour les hommes.

Des écarts existent aussi dans les taux brut de scolarisation : 92% de filles scolarisées contre 99,9% pour les garçons dans le primaire. Dans le secondaire, ce taux est de 41,8% pour les filles contre 47,4% pour les garçons.

Dans l'enseignement supérieur, les disparités sont encore énormes. Elles varient selon les pays. L'Afrique subsaharienne, malgré les efforts notés ces dernières années, montre des signes d'un système éducatif le moins développé au monde. En effet, le faible niveau d'accès des filles à l'université, l'insuffisance dans la diversification du système d'enseignement supérieur non universitaire, le faible taux de femmes engagées dans le développement (noté à travers le nombre de femmes ingénieurs, de publications et de brevet d'invention réalisés par les chercheuses femmes) témoignent du retard accusé par l'Afrique subsaharienne par rapport aux autres pays. Toutefois, cela traduit, également les discriminations que vivent les femmes dans ces espaces.

Dans le domaine de l'administration des universités en Afrique, il est à noter aussi que seuls 5 à 7% des postes de Recteurs et vices chancelières sont occupés par des Femmes.

II. Les obstacles à l'égalité hommes/femmes dans l'éducation et l'accès au savoir

S'il est vrai que les freins à l'amélioration des conditions de vie des femmes se manifestent différemment dans nos pays, il est tout aussi vrai que les soubassements de ces inégalités sont les mêmes partout. Ils ont pour nom pauvreté, persistance de lois, coutumes et croyances défavorables à la pleine émancipation des femmes, pour ne citer que ceux-là.

L'obstacle majeur est évidemment le poids de la tradition, des croyances traditionnelles et des religions dans les relations hommes / femmes. En effet, dans beaucoup de pays africains le rôle de la femme est de perpétuer les valeurs de la communauté à travers l'éducation des enfants et dans ses rapports avec son époux et sa communauté. La femme doit ainsi jouer le rôle d'éducatrice sociale, de gardienne des valeurs et de pourvoyeuse des certains besoins de la communauté.

Si des efforts sont faits pour le maintien des filles à l'école primaire et secondaire, il est à noter cependant que, une fois le passage du secondaire pour l'université, le taux d'abandon scolaire devient important du fait des pressions familiales, poussant ainsi les filles à choisir des formations de courtes durées pour leur permettre d'assurer leur « rôle traditionnel à un âge socialement acceptable ».

Des résistances à l'accès des femmes au niveau le plus élevé du leadership et de l'érudition sont perceptibles aussi dans les institutions fussent-elles universitaires. En effets, les goulots d'étranglement se trouvent au niveau des critères d'avancement et de notation des personnels administratifs et les critères de promotion fixés pour les enseignants. Ces derniers sont souvent basés sur le nombre de publication et la recherche approfondie. Les conditions ainsi posées sont-t-elles que, la plupart du temps, les femmes sont obligées de choisir entre vie professionnelle et vie familiale.

Sur les lieux de travail, les femmes continuent à subir des discriminations dans les processus de ressources humaines notamment dans le recrutement, la sélection, l'évaluation des emplois et la promotion au niveau de la dynamique des carrières. Aujourd'hui, les disparités systémiques demeurent encore très

élevées sur le marché du travail où les femmes continuent à subir les politiques sexistes. Si les Femmes ont beaucoup gagné en autonomie dans les relations conjugales grâce parfois à leur scolarisation prolongée et à leur entrée massive dans le salariat, la difficile compatibilité entre activités conjugales et activités professionnelles les conduit à des choix difficiles ou à des « compromis boiteux » qui les obligent parfois à se retirer du marché du travail ou au travail partiel pour se consacrer à leur famille.

III. De la nécessité de valoriser le capital humain par l'éducation, le savoir et l'emploi pour lutter contre la pauvreté en Afrique

Les femmes africaines, constituant 50,2% de la population totale, soit un peu plus de la moitié de la population en Afrique, ne peuvent être laissées en rade dans le développement du continent. Leur accès limité au savoir et à la science prive ainsi tout un continent de la contribution de toutes ses ressources humaines. L'Afrique ne peut être compétitive et assurer une bonne croissance économique et sociale en privant sa majorité de conditions optimales d'accès au savoir et à la connaissance pour accroître la contribution des femmes au progrès du continent.

C'est pourquoi, l'AFARD, à travers les recherches féministes réalisées sur l'Afrique, et à partir d'une base d'analyse rigoureuse et scientifique, souligne que le développement du continent passe aussi et inéluctablement par les femmes. De ce fait, elle prône un changement de mentalités et de comportement et des choix politiques hardis et inclusifs pour que le développement devienne une réalité. La lutte contre la famine, la malnutrition et la pauvreté passe aussi par une valorisation des ressources humaines des femmes à travers leur accès à l'éducation et au savoir, pour faire d'elles des actrices de leur *propre* développement. C'est pour toutes ces raisons que l'AFARD pense, que malgré ce tableau sombre de la situation des femmes en Afrique, l'espoir est permis et il est toujours possible d'agir.

Les multiples initiatives en cours dans nos pays, du fait des combats menées par les organisations féminines, les organisations féministes, les organisations de défense des droits de l'Homme et les partenaires au développement nous y confortent.

À l'AFARD, nous pensons qu'il faut aujourd'hui aller vers une harmonisation des lois supranationales et des lois nationales pour une effectivité de l'égal accès des hommes et des femmes à l'avoir, au pouvoir et au savoir.

Dans les lieux de travail, il faut :

- Arriver à réconcilier parentalité et vie professionnelles par des passerelles (exemple : nouveaux types de contrats, emploi partiel, emploi temporaire, activités indépendantes, formation à distance) avec des conditions de travail assortis à ceux qui font le plein emploi en matière de salaire, de couverture sociale et de retraite.

- Faire émerger de nouveaux droits et obligations statutaires sur les termes et les conditions de l'emploi, notamment les droits à des congés parentaux, un aménagement flexible des horaires, des allocations de garde d'enfants. Il est à noter que ces aménagements ne doivent pas seulement concerner les femmes mais les hommes aussi.

- Aménager des espaces tels que les crèches dans les universités et les services de gardes d'enfants malades, etc.

Au niveau des formations, nous sommes convaincues, à l'AFARD que l'école et l'université doivent être, par essence, des lieux de la construction démocratique, de la citoyenneté, de l'égalité et de la justice. C'est donc dire qu'elles doivent occuper une place prépondérante dans l'établissement de la culture de l'égalité à travers les programmes de formation et d'évaluation mis en place.

Au niveau des organisations de la société civile, des espaces de connexions entre femmes enseignantes et femmes chercheuses doivent être trouvés pour mettre en place un agenda commun de lutte pour l'égal accès au savoir, à la connaissance, aux emplois et aux instances de décisions.

Cependant, ces efforts ne pourront aboutir à des résultats concrets que s'ils sont soutenus aussi par les familles. En effet, du niveau de soutien des familles dépend souvent le niveau d'implication des femmes dans la vie sociale, politique et économique des pays.

Références bibliographiques

- Académie Africaine de Science (Nairobi), *La participation des Femmes à l'Éducation en Afrique Subsaharienne : profils statistiques*, Paris, Divisions de la statistique de l'UNESCO, 1995.
- N'drie Thérèse Assie-Lumumba, *Éducation de la population féminine et pouvoir des Femmes en Afrique : comment rompre le cercle vicieux ?*, Dakar, CODESRIA, 1991.
- Banque Africaine de Développement, l'Union Africaine et la Commission Économique pour l'Afrique, *Annuaire statistique de l'Afrique*, 2009.
- Annie Cornet, Jacqueline Laufer et Sophia Belghiti-Mahut (ed.), *GRH et Genre : les défis de l'égalité hommes-femmes*, Paris, Vuilbert Éditeur, 2008.
- Stella Yemisi Erinosh, *Girls and Science Education in Nigeria*, Abeokuta, Ango International Publishing, 1994.
- Kinyannnjui and Edward Mburugu (Eds.), *African perspectives on development*, London, James Currey Ltd, 1994.
- Ayesha Imam, M. Amina Mama, *The role of academic in limiting and expanding academic freedom/symposium on academic freedom research and the social responsibility of the intellectual in Africa*, Dakar, CODESRIA, 1990.
- Ayesha Imam, Amina Mama, Fatou Sow, *Sexe, genre et société : engendrer les sciences sociales africaines*, Dakar, CODESRIA.
- PNUD, *Rapport sur le Développement humain dans le Monde*, 2008 et 2009.
- Ebrima Sall (ed.), *Women in Academia : Gender in academic Freedom in Africa*, Dakar, CODESRIA, 2000.
- UNESCO (Bureau Régional pour l'Éducation en Afrique), *Enseignement supérieur en Afrique : réalisations, défis et perspectives*, Dakar, UNESCO, 1998.